

<b>ECOLE</b>	<b>Primaire de Quincié</b>
<b>Date</b>	<b>14/06/2018</b>
<b>Commune</b>	<b>Quincié en Beaujolais</b>

<b>Participants</b>	<b>prénom, nom, fonction</b>
Mme Baudet, adjointe aux affaires scolaires	
Mme Desthieux, conseillère municipale	
Mme Diener, représentante des parents d'élèves	
Mme Girin, représentante des parents d'élèves	
Mme Laissus, représentante des parents d'élèves	
Mme Claitte Montantème, représentante des parents d'élèves	
Mme Lapalus, représentante des parents d'élèves	
Mme Lafond, représentante des parents d'élèves	
Mme Baudin, enseignante	
Mme Domenc, enseignante	
Mme Lavoillotte, enseignante	
Mme Fournier, enseignante	
Mme Dubois, enseignante	
Mme Dulac enseignante et directrice	

<b>Absents</b>	<b>prénom, nom, fonction</b>
Mr Michaud, maire	
Mme Chetaille, conseillère municipale	
Mme Charlet, DDEN	
Mme Mondière, DDEN	
Mr Guignier, DDEN	
Mme Reynard, représentante des parents d'élèves	
Mme Diatta, représentante des parents d'élèves	
Mme Repiquet, représentante des parents d'élèves	
Mr Meunier, représentant des parents d'élèves	

<b>Ordre du jour</b>
1. Validation du procès-verbal du conseil précédent
2. Fonctionnement de l'école
3. Hygiène et sécurité
4. Actions pédagogiques
5. Périscolaire
Début du conseil : 18h05
Fin du conseil : 20h30

## Rédaction du procès-verbal

### 1- Validation du procès – verbal du conseil précédent

Après lecture du compte rendu du conseil d'école du deuxième trimestre, celui-ci est validé. Mme Dulac lit la lettre envoyée par Mme Mondière, DDEN afin d'expliquer l'absence de ceux-ci au conseil d'école. Le conseil d'école juge dommageable pour le bon fonctionnement du conseil d'école qu'il n'y ait plus de DDEN l'an prochain.

### 2- Fonctionnement de l'école

Nouvel aménagement de la semaine et changement des horaires de l'école.

L'organisation de la semaine proposée par la commission des rythmes a reçu un avis favorable et entrera en vigueur en septembre. Les élèves iront à l'école les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 16h30. Le portail ouvrira le matin à 8h35 et l'après-midi à 13h20. Les deux services de cantine sont ainsi maintenus : les maternelles de 11h45 à 12h30 et les élémentaires de 12h30 à 13h15. Il n'y aura plus de TAP.

### Prévisions des effectifs et répartition

Les effectifs pour l'année scolaire 2018/2019 sont les suivants :

PS : 17  
MS : 20  
GS : 18  
CP : 13  
CE1 : 18  
CE2 : 20  
CM1 : 18  
CM2 : 14

Une sixième classe va donc ouvrir à la rentrée. La nouvelle enseignante, Mme Dubois, est présentée au conseil d'école. Les classes seront constituées de la façon suivante :

PS/MS : 17+6  
MS/GS : 14+10  
GS/CP : 8+13  
CE1/CE2 : 18+6  
CE2/CM1 : 14+8  
CM1/CM2 : 10+14

Mme Baudin réintègrera la classe libre côté maternelle. Mme Billioud s'installera dans la classe du bas. Les enseignantes aidées des employés communaux déménageront lors de la première semaine des vacances d'été.

### **3- Hygiène et sécurité**

Les travaux d'agrandissement prévus en maternelle ne pourront pas avoir lieu cet été car ils prennent trop de temps. Les 2 classes de maternelle seront en travaux à partir des vacances de printemps 2019 et seront prêtes pour la rentrée 2019. Pendant les travaux, les élèves de maternelle seront accueillis aux salles communales, ce qui demandera une organisation certaine pour les entrées et sorties. La fin de l'année scolaire sera perturbée car les salles communales ne sont séparées que par un rideau. Les maitresses devront revoir l'organisation de leur emploi du temps afin de tirer le meilleur parti possible de cette situation.

Mme Dulac donne la liste des petits travaux à faire cet été : le robinet de la classe de MS/GS est à changer, des néons sont à changer dans les classes de CP/CE1 et en CM1/CM2. Il y a un problème de pression à l'étage : l'eau n'arrive pas et le robinet de la tisanerie « explose » régulièrement.

Les exercices de sécurité n'ont pas mis en évidence des difficultés particulières : les élèves restent calmes et évacuent rapidement les lieux.

### **4- Actions pédagogiques**

Dans le cadre du parcours artistique et culturel, les enseignantes ont mené un projet théâtre avec l'aide ponctuelle d'une professionnelle, Cécilia Biard. Ce projet a abouti à la présentation au théâtre de Beaujeu des réalisations de chaque classe. Les enseignantes et les élèves ont été très satisfaits

du travail mené et du résultat final. L'équipe enseignante regrette cependant l'attitude peu respectueuse de certains spectateurs lors de la deuxième partie.

Les élèves sont également allés voir des spectacles aux théâtres de Villefranche et de Macon. Des comédiennes du théâtre de Macon sont venues faire un sketch dans les classes avant le spectacle aux élèves de CE1/CE2 et CM1/CM2. Les élèves de maternelle sont allés voir une représentation de Guignol à la salle de la Ficelle à Lyon et ont visité le théâtre antique.

Les enseignantes ont travaillé sur le thème des émotions et de la gestion des émotions. Les CM1/CM2 ont bénéficié de séances avec le RASED autour de l'empathie.

Cette année, un partenariat avec la ludothèque a été mis en place avec des prêts de jeux de société. Une grande journée jeux coopératifs avait été mise en place au premier trimestre avec l'aide de l'OCCE. Un professionnel des jeux est venu à l'école faire une présentation/vente à des prix très intéressants.

Les CM1/CM2 ont bénéficié de l'intervention d'un pompier pour leur apprendre les gestes de premier secours. Ils ont également travaillé avec la Frapna sur la biodiversité.

Dans la classe de CE1/CE2 5 étudiants sont venus animer une conférence sur les animaux décomposeurs et la permaculture.

Le partenariat avec le club de tennis a été reconduit et les élèves ont ainsi pu bénéficier de 10 séances avec un intervenant compétent.

Les élèves de CP, CE1 et CE2 retourneront à la piscine l'an prochain. Les séances auront lieu le premier semestre, le vendredi après-midi du 14/09 au 25/01.

Les élèves de CP, CE1 et CE 2 iront au parc des oiseaux pour une sortie axée sur la découverte du monde.

Les élèves ont également bénéficié de l'expertise de notre intervenante en musique, Isabelle Lubrano Lavadera pour créer des pièces musicales contemporaines autour des émotions. Le résultat de ce travail très riche et très intéressant sera présenté lors de la fête de l'école. Nous remercions Isabelle pour la qualité de son travail. L'an prochain, les élèves d'élémentaire auront des séances plus longues en musique : 45 mn au lieu de 30 mn.

L'équipe enseignante remercie vivement la mairie et les parents bénévoles du SOU des écoles sans qui tous ces projets ne seraient pas possibles. Les enseignantes mettront désormais le coût des sorties sur les mots destinés aux parents afin que ceux-ci se rendent compte de l'investissement financier du SOU et de la mairie. Encore un grand merci à eux.

## 5- Périscolaire

Une réunion a eu lieu avec tous les adultes intervenant à la cantine afin d'harmoniser les pratiques de chacun et de mettre en place un système de sanction en cas d'incivilités répétées. Un repas adulte sera servi aux adultes surveillant le deuxième service.

La garderie verra ses horaires modifiés l'an prochain puisque les horaires de l'école changent. Le règlement intérieur sera réécrit et transmis aux familles. Afin d'éviter à Mme Cœur de courir après les règlements en retard, les relances seront désormais faites par le Trésor Public. Mme Baudet, adjointe aux affaires scolaires, rappelle également que les parents doivent impérativement respecter les horaires de fermeture de la garderie.

Le conseil d'école s'achève par un moment convivial autour d'un mâchon offert par la municipalité.

Secrétaire de séance *Claire Baudet*

Date : 28.06.18

Signature



Directeur(trice) d'école *DUJAC Valérie*

Date : 28/06/18

Signature



